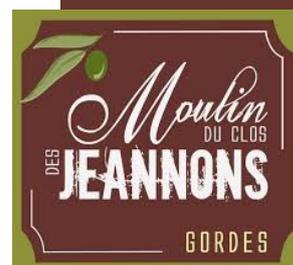


CIVAM OLEATECH 2020

6^{eme} Edition



Mercredi **30 Septembre** et Jeudi **01 Octobre 2020**

au Moulin du **Clos des Jeannons** (84220 Gordes)



DOSSIER D'INSCRIPTION

CIVAM OLEATECH 2020

6^{eme} Edition



Une organisation conjointe par la filière oléicole P.A.C.A, pour un salon d'ampleur Régionale : fédérée par le CIVAM Oléicole13 !

Un lieu d'accueil magique : le Clos des Jeannons où l'histoire d'un moulin aux techniques ancestrales au cœur d'un paysage exceptionnel : le Lubéron ...

Situé **entre Cavailon et Apt, au pied de Gordes**, un des plus beaux villages de France, **au pays des bories**, dans un cadre préservé, où se marient la pierre et le bois, le domaine du Clos des Jeannons est niché sur les terrasses d'olives bâties en pierres sèches. C'est dans ce patrimoine riche en histoire, que s'est développée la culture noble de cet arbre millénaire et dans le respect des vieilles traditions que le Clos des Jeannons vous invite à venir redécouvrir la technique de **trituration des olives à la meule** de pierre, typique des temps jadis...

Les variétés d'olives locales implantées depuis des siècles, plus particulièrement l'Aglandau dénommée plus communément "la Verdâle du Vaucluse", à travers ses arômes, sont typiques du terroir de cette région. Créé en 2003, le Moulin du Clos des Jeannons est une entreprise familiale, gérée aujourd'hui par André HORAD et son fils Guillaume. C'est avec son père Marcel, qu' André a **relancé la production culturelle de l'olivier** (avec quelques 4000 pieds), qui avait disparue de la région **et qu'il la perdure depuis 4 générations d'oléiculteurs !**

Doté d'un cadre majestueux à l'ombre des chênes, le site offre un circuit pédestre et familial (d'environ 4 km), à quelques pas du moulin.

Alliant compétence et technicité, le moulin à huile du Clos des Jeannons fait partie des quelques et **rare moulins, qui témoignent d'une authenticité et d'un partage du savoir-faire traditionnel, afin de préserver l'héritage oléicole de Gordes** en tant que dernier producteur d'huile d'olive du village !

CIVAM OLEATECH 2020

6^{eme} Edition



- **CIVAM Oléatech, l'unique évènement technique spécialisé sur l'oléiculture du midi de la France**, est né en 2004 à l'initiative du CIVAM oléicole des Bouches-du-Rhône, face à la difficulté des oléiculteurs, notamment amateurs, de trouver le matériel dont ils ont besoin, l'information, le conseil sur la conduite, la protection et la préservation de leurs oliviers.

Suite aux nombreux questionnements sur les maladies, ravageurs et bactéries qui menacent l'olivier, la priorité de ce salon s'est axé sur la vulgarisation de l'information et les mesures prophylactiques sur ces sujets d'actualité sensibles.

Au vue du succès des conférences aux éditions précédentes, un forum sur ces menaces est proposé avec les intervenants et les professionnels. La manifestation sur 2 journées permet d'accueillir un public plus vaste alliant professionnels et oléiculteurs familiaux.

- **Le succès de CIVAM Oléatech repose sur :**
 - l'occasion qu'ont les oléiculteurs de trouver en un lieu, une gamme de produits et outils, un espace dédié à l'information animé par des intervenants spécialistes de la culture des oliviers,
 - sur la possibilité de voir évoluer ce matériel et les mesures prophylactiques en conditions réelles : dans les oliveraies du site hôte,
 - sur le choix du lieu : un Moulin de la Provence, dont l'implantation et les installations sont idéales pour l'accueil du public,
 - ainsi que sur notre forte implication, **bien au-delà du CIVAM Oléatech, dans la filière oléicole en P.A.C.A** (édition de bulletins techniques destinés à plus de 1000 oléiculteurs), qui nous permet de cibler l'évènement dans l'interprofession (rédaction d'INFOLIVE et du BSV de France Olive, qui s'adressent à quelques 10 000 lecteurs), et de diffuser très largement (à plus de 20 000 oléiculteurs par mailings).
- **Les exposants des éditions précédentes renouvèlent l'expérience pour 90% d'entre eux et de nouvelles enseignes nous sollicitent depuis la dernière Edition. Tout le matériel utile** aux oléiculteurs n'est pas encore représenté, aussi, n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour toutes suggestions...

CIVAM Oléicole 13 /CONTACT : Corinne BARGE : 06.89.87.97.27/ civam13@wanadoo.fr

CIVAM OLEATECH 2020

6^{eme} Edition



INFORMATIONS générales

Mercredi 30 septembre et Jeudi 01 Octobre 2020

- Moulin du Clos des Jeannons à Gordes
- Entrée gratuite pour les visiteurs
- Montage : mercredi 30 septembre à partir de 7h30
- Ouverture au public : mercredi 30 septembre et jeudi 01 octobre de 9h30 à 18h30
- Démontage : jeudi 01 octobre de 18h30 à 21h30
- Possibilité pour les gros volumes nécessitant des transporteurs de décharger la veille du Salon et de remballer le lendemain : **nous contacter RAPIDEMENT.**
- Souscription : renvoyer la fiche accompagnée du chèque de réservation
- **Réduction de 200 €** pour toute réservation **AVANT le 15 JUILLET 2020**
- Se présenter à l'espace CIVAM dès votre arrivée
- Le CIVAM souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée du salon. En ce qui concerne le vol et les dommages, un veilleur de nuit sera sur place mais cependant **chaque exposant doit souscrire une assurance tous risques** (à joindre à l'inscription).
- Après confirmation de votre inscription, vous recevrez affiches et flyers à distribuer à vos clients, ainsi qu'un bon de réservation pour les repas.
- Les emplacements seront délimités au sol où avec des tentes pagodes. Possibilité de branchement électrique ou d'eau à nous préciser dès l'inscription. Les aires d'accueil pour l'installation des exposants sous des stands nu sont au minimum d'une surface de 9 m² (3x 3mL) et peuvent s'étendre en longueur en fonction des volumes du matériel à exposer (de 6x 3ML à 9x 3ML, si plus nous contacter). Le choix des emplacements s'effectuera en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions.

CIVAM OLEATECH 2020

6^{eme} Edition



Fiche de réservation Stand Oléatech

A RENVoyer SIGNÉE A : FD CIVAM 13 / 3b, imp. du Lapin Blanc/ 13210 ST REMY DE PROVENCE
Accompagnée du règlement signé (cf page suivante)

Société :

Nom du contact :

Téléphone : Portable :

E-mail :@.....

Matériel et produits exposés :

.....

.....

Vente sur place : oui non Démonstration(s) sur site : oui non

Tarifs :

Exposants petits matériel : 500€ TTC (emplacement réservé 3x 3mL)

Exposants gros matériel : 700€ TTC stand > 9m2

Exposants 2 secteurs d'1 même société : 1000€ TTC au lieu de 1400€ TTC stand > 9m2

Je réserve avant le 15/06/2020 et bénéficie d'une réduction de 200 € TTC : cochez

(la FD CIVAM 13 n'est pas assujettie à la TVA) / (comprend la réservation d'un emplacement nu, la possibilité de proposer des démonstrations en conditions réelles, les petits déjeuners offerts)

Je joins à cette fiche : un chèque à l'ordre de la FD CIVAM 13 d'un montant égal à mon emplacement soit..... € TTC, ce avant le 15 Juin 2020.

Je souhaite participer au Civam Oléatech (attribution des emplacements selon l'ordre chronologique d'arrivée des réservations). Nom et qualité du signataire :

.....

..... le/...../.....

Signature & cachet :

CIVAM OLEATECH 2020

6^{ème} Edition



Règlement à Renvoyer par Courrier avec
la Fiche d'Inscription à :
FD CIVAM 13
3b, imp. du Lapin Blanc - 13210 ST
REMY DE PROVENCE



REGLEMENT

1. Dispositions générales

CIVAM Oléatech aura lieu à Gordes, au Moulin du Clos des Jeannons, les mercredi et jeudi 30 septembre et 01 Octobre 2020 de 9h30 à 18h30. Il est organisé par les FD CIVAM des Bouches-du-Rhône, de Haute-Provence Lubéron et du Vaucluse. Tout changement de site de la manifestation, résultant d'un cas de force majeure, même après confirmation à l'exposant, n'autorise pas celui-ci à annuler son inscription ou à réclamer une quelconque indemnité.

2. Admissibilité

D'une façon générale, toute personne physique ou morale (société, associations) présentant des produits ou services liés à l'oléiculture. Toute inscription doit obligatoirement être accompagnée d'une fiche d'information sur les produits ou services présentés. Chaque inscription fera l'objet d'une étude et pourra être refusée par le comité de sélection qui sera seul habilité à décider selon ses propres critères de sélection.

3. Inscription

Toute inscription au CIVAM Oléatech implique le versement intégral du montant de la participation. Le règlement doit intervenir au plus tard le 15 Juin 2020 (avec majoration de 200€ au-delà). En cas de non respect de cette clause, l'inscription sera considérée comme annulée et l'organisateur se réserve le droit de disposer de l'emplacement et de l'attribuer à un autre exposant. L'acceptation ou le refus de toute demande de participation est notifiée par écrit. En cas de refus par les organisateurs, les sommes versées sont intégralement remboursées. L'acceptation du dossier valide la qualité "d'exposant", toute annulation ne peut dispenser l'exposant de régler l'intégralité des sommes facturées.

4. Description des emplacements

L'emplacement est livré nu, sans aménagement, avec possibilité de branchement électrique. L'exposant doit fournir lui-même son matériel : tables, chaises, présentoirs, et le cas échéant groupe électrogène. Les emplacements sont localisés sur le parking du Moulin où la séparation est matérialisée au sol avec des tentes pagodes.

5. Obligations et droits de l'organisateur

L'attribution des emplacements se fait par ordre chronologique d'inscription. Aucune réclamation ne sera opposable si la FD CIVAM 13 devait, pour des raisons impératives, modifier l'implantation des emplacements.

6. Installation, démontage, protection des vols

L'installation et le démontage s'effectueront le mercredi 30/09/20, à partir de 7h30 et le jeudi 01/10/20 jusqu'à 21h30, sous la seule responsabilité de l'exposant, qui devra assurer lui-même la surveillance de son matériel en journée. **Toute installation/désinstallation en dehors de ce créneau doit faire l'objet d'une demande écrite.**

La nuit du 30/09 au 01/10, le site sera sous la surveillance d'une vigile commandité par les organisateurs.

7. Assurance

Les FD CIVAM sont assurées en tant qu'organisateur d'exposition. En ce qui concerne le vol et les dommages, une assurance tous risques doit être souscrite obligatoirement par chaque exposant dès l'inscription (attestation exigée).

8. Limitation de responsabilité

Si en cas de force majeure, notamment lié aux intempéries s'il devenait impossible de maintenir la manifestation, l'organisateur serait seulement tenu au remboursement des sommes versées, déduction faite des frais engagés pour la préparation des 2 journées.

9. Vente :

Les exposants qui le désirent pourront vendre du matériel sur place, ce, sous leur entière responsabilité.

10. Brochure, programme

La FD CIVAM ne pourront être tenus responsables des omissions, erreurs de reproduction de composition ou autres qui pourraient se produire. Les renseignements nécessaires à la rédaction du programme seront fournis par les exposants sous leur seule responsabilité.

11. Nettoyage

L'emplacement devra être laissé par l'exposant propre et exempt de tous déchets, à l'issue de la manifestation.

12. Dégradation

Toutes les dégradations causées, y compris aux oliviers en cas de démonstration(s), seront mises à la charge de l'exposant responsable des dites dégradations.

13. Sécurité

Lors des démonstrations, l'exposant devra mettre en œuvre les mesures de sécurité (ex : rubalise, affichage de sécurité) en rapport avec la dangerosité du matériel utilisé. L'exposant sera le seul responsable du respect des règles de sécurité.

14. Application du règlement

L'exposant accepte et signe le présent document ainsi que toutes les dispositions nouvelles qui pourraient intervenir, imposées par les circonstances et adoptées par les FD CIVAM dans l'intérêt du bon déroulement de la manifestation.

SIGNATURE ET CACHET DE L'ENTREPRISE

CIVAM OLEATECH 2020

6^{eme} Edition



PROGRAMME DES CONFERENCES (**programmations à confirmer...**)

Mercredi 30/09/2020 :

10h00 = FERTILISATION ET ENGRAIS VERTS (F WARLOP)

14h00 = PRODUCTIVITE DE L'OLIVIER (H LASSERRE)

16h00 = IRRIGATION, FERTILISATION ? (en cours de validation)

Jeudi 01/10/2020 :

10h00 = NUTRITION ET HUILE D'OLIVE (JP AMBIEL)

14h00 = BARRIERES MINERALES ET PHYSIQUES (J BALAJAS)

16h00 = RECOLTE ET MECANISATION (JM DURIEZ)



OUI JE DESIRE PARTICIPER A UNE CONFERENCE, où je peux présenter à l'aide d'un support vidéo mes produits en lien direct avec le thème abordé par le conférencier (je dispose de **15 minutes de prise de parole**)

Dénomination du ou des produit(s).....

.....

.....

.....

CIVAM OLEATECH 2020

6^{ème} Edition



PLAN D'ACCES

Coordonnées GPS :

Moulin du Clos des Jeannons

1729, route de Pantaléon - 84220 GORDES

Latitude : 43°52'58.6" N / 43.882941 / Longitude : 5.189759 / 5°11'23.1 E

- **En venant d'Avignon :** prendre la sortie 24 Avignon sud-Apt, après le péage, prendre à droite sur D900 puis de suite à gauche. Continuer sur D900, au rond-point de "la Boulangerie Meinado" prendre la 2^e sortie et s'engager directement à droite et passer sous le pont en direction de la D900. Continuer sur 10 km, au 1^{er} rond-point de la "commune des Vignières" poursuivre sur D900/ chemin de Roumieu et franchir le 2^e rond-point jusqu'au passage à niveau (avec radar fixe limité à 70). Poursuivre sur D900, continuer tout droit, passer 2 ronds-points, au dernier rond-point à 200m, prendre la 3^e sortie direction D15/ route de Gordes. Continuez sur 5 km jusqu'au lieu-dit "les Imberts", poursuivre tout droit sur D2. Après le garage "Relais du Ventoux" prendre à droite sur D7 en direction Saint Pantaléon : le moulin se trouve à 2 km à gauche avant l'intersection.



- **A partir d'Aix-en-Provence :** prendre la sortie 25 Cavaillon, serrer à droite direction D99/ Cavaillon-Apt puis traverser la Durance jusqu'au 1^{er} rond-point du melon, prendre la 4^e sortie direction Carpentras-Avignon-Apt et longer la Durance, au 2^e rond-point, tout droit puis passer le "centre de traitement des déchets". Au 3^e rond-point tout droit, passer les "pompes funèbres Maussan", au 4^e rond-point direction Carpentras-Apt, passer "Aldi" jusqu'au 5^e rond-point, prendre la direction D938, av. de L'Isle-sur-Sorgues et devant "Vial motoculture et le garage Peugeot". Suivre la direction de Carpentras, prendre à droite Direction D900/ Digne Sisteron et arriver sur un rond-point, suivre la direction d'Apt. Passer le passage à niveau (avec radar fixe limité à 70). Poursuivre sur D900, continuer tout droit, passer 2 ronds-points, au dernier rond-point à 200m, prendre la 3^e sortie direction D15/ route de Gordes. Continuez sur 5 km jusqu'au lieu-dit "les Imberts", poursuivre tout droit sur D2. Après le garage "Relais du Ventoux" prendre à droite sur D7 direction St Pantaléon : le moulin se trouve à 2 km à gauche avant l'intersection.

CIVAM OLEATECH 2020

6^{eme} Edition



PARTENARIATS



Appuis à l'organisation :

Groupements des oléiculteurs du Vaucluse de Haute-Provence et Lubéron



Dans le cadre du programme régional d'appui à la filière oléicole porté par le **GR CIVAM PACA**

FINANCEMENTS

